Envoyé en préfecture le 27/02/2025
Reçu en préfecture le 27/02/2025
Publié le 07/02/2025
ID : 028-212803936-20250127-DCM25_01_27_03-DE

TREMBLAY-LES-VILLAGE

5 rue de Châteauneuf
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18

Délibération du Conseil Municipal
Du 27 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué le 22 janvier 2025 par Madame Christelle MINARD, Maire de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de Tremblay-les-Villages.

Étaient présents : Christelle MINARD, Thibault PELLETIER, Annabel DOS REIS, Arnaud LEHERICHER, Monique CUROT, Marc RAVANEL, Alain BERY, Françoise FERNANDES, Amélie JOURNAUX, Sébastien RUFFRAY, Nathalie GANDON, Franck CHARON, Sophie HALLAY, Christine LUCAS (arrivée 21h00)

Était absent en ayant donné pouvoir :
- Grégory MAIN a donné pouvoir à Françoise FERNANDES

Absents excusés : Barbara LOCHET, Anthony GAUTIER, Lucie BOULANGER, Bruno FAUCHEUX

Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de conseillers excusés ayant donné pouvoir : 1
Nombre de votants : 15

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Françoise FERNANDES

DCM2025.01.27.03 : Délibération sur la tarification des concessions des cimetières

Cette délibération annule et remplace la délibération DCM2024.01.24.04 du 24 janvier 2024.

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que les dernières délibérations fixant la tarification des concessions datent de janvier 2024, il paraît donc opportun de réviser cette tarification. Madame le Maire précise que jusqu'à ce jour, la totalité des recettes des concessions sont reversées au Centre Communal d'Action Sociale. Madame le Maire propose les tarifs suivants en application d'une hausse de 2%.

1. **Concessions (pleine terre, caveaux et cavurne)**

	Achat		Renouvellement		Taxe de superposition		
Durée	30 ans	50 ans	30 ans	50 ans	30 ans	50 ans	Perpétuelle
Prix révisé	349 €	506 €	349 €	506 €	112 €	146 €	180 €

2. **Caveau provisoire**

	Caveau provisoire – 1er mois	Caveau provisoire – mois suivants et jusqu'à 6 mois
Prix révisé	Gratuit	22 € / mois

Envoyé en préfecture le 27/02/2025
Reçu en préfecture le 27/02/2025
Publié le 07/02/2025
ID : 028-212803936-20250127-DCM25_01_27_03-DE

TREMBLAY-LES-VILLAGES

5 rue de Châteauneuf
28170 Tremblay les Villages

☎ 02.37.65.28.18

3. Columbarium

	Achat		Renouvellement	
Durée	15 ans	30 ans	15 ans	30 ans
Prix révisé	394 €	674 €	394 €	674 €

4. Plaque columbarium

Plaque (prix révisé)
67 € + frais de gravure à la charge du concessionnaire

5. Dispersion dans le jardin du souvenir

Dispersion (prix révisé)
34 €

Madame le Maire soumet cette proposition tarifaire au vote du conseil municipal.

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Approuve** la nouvelle tarification des opérations funéraires
- **Prévoit** que l'ensemble des recettes liées aux opérations funéraires seront portées au bénéfice du CCAS de Tremblay-les-Villages
- **Fixe** l'applicabilité de la nouvelle tarification à la date à laquelle la présente délibération sera rendue exécutoire
- **Annule et remplace** la délibération DCM2024.01.24.04 du 24 janvier 2024.

Délibération rendue exécutoire selon le CGCT L.2131-1 dès transmission au représentant de l'État et affichage.

Le Maire,
Christelle MINARD

MAIRIE de TREMBLAY-LES-VILLAGES (28) EURE-et-L